

Session du samedi 25 mars 2023

Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le bordereau du Conseil régional

« Refus de la misère et de la précarité -La Région prend sa part »

Le Conseil culturel accueille très favorablement les engagements de la Région concernant la participation à la vie culturelle pour tous, et salue sa volonté de faire plus, notamment à travers l'engagement 42 qui prévoit de veiller à l'accès à la culture des personnes les plus précaires.

Le Conseil adhère en effet pleinement au constat fait par de nombreuses études, parmi lesquelles les travaux de l'Observatoire des inégalités, qui mettent en lumière les bienfaits de l'engagement dans une démarche culturelle de celles et ceux qui sont issus de milieux défavorisés.

Sur un plan individuel, une telle démarche permet en effet de développer chez les personnes de tous âges une plus grande capacité d'analyse et une meilleure compréhension de soi et du monde. Ce faisant, elle contribue à améliorer le rapport à autrui, à éveiller au sens de la responsabilité individuelle et collective, et finalement à renforcer l'autonomie.

Sur un plan plus général, la participation aux activités culturelles contribue à rompre les cercles parfois vicieux de la pauvreté, et la mixité dans le cadre de ces activités permet, d'autre part, de limiter le phénomène de fracture sociale.

Pourtant, force est de constater que certains publics demeurent très éloignés des pratiques culturelles, qui n'intéressent souvent que des catégories socio-professionnelles spécifiques. La question se pose donc de l'adéquation de l'offre culturelle avec les attentes de pans entiers de la population et du besoin d'accompagnement associatif ou professionnel pour permettre cet accès à toutes et à tous.

Par ailleurs, les modes de communication du monde de la culture doivent sans doute également être repensés pour ne pas exclure des publics qui, en l'état, ne se sentent pas concernés par ce qui est proposé.

Le Conseil attire aussi l'attention sur le fait que l'accès à la culture se faisant essentiellement par l'école, et à présent par le Pass Culture, il touche en premier lieu les jeunes générations. Les populations adultes en situation sociale précaire perdent quant à elles rapidement tout lien avec les pratiques culturelles dès qu'elles quittent le contexte scolaire, alors qu'elles devraient elles aussi pouvoir bénéficier d'une offre adaptée.

Enfin, il serait également intéressant de mettre en place un dispositif à l'intention des populations immigrantes, souvent en situation de précarité financière, pour leur permettre de découvrir la culture spécifique à la Bretagne.

Le Conseil culturel suivra donc avec beaucoup d'attention les orientations de la Région, notamment budgétaires. Il la soutiendra dans toute initiative permettant aux personnes les plus éloignées de la vie culturelle d'y participer, sous toutes ses formes et sur tous les territoires de Bretagne et se fera le relais de tout dispositif mis en place dans ce sens.

Le Conseil culturel se saisit par ailleurs de cette importante thématique et proposera des orientations concrètes dans ce domaine au Conseil régional.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à la majorité Nombre de votants : 53

Voix pour : 40 Voix contre : 4 Abstentions : 9